



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École Jean Paul Riopelle

Date : 8 juin 2026

Lieu : Annexe Saint-Louis-de-Gonzague, salle A303

Procès-verbal de la séance selon l'ordre du jour. Les décisions et résolutions sont mises en évidence.

Membres présents :

Romain Berti – membre parent, président

Déborah Lebas – membre parent, vice-présidente

Geneviève Morin-Dion – membre parent

Mayssa Kasbi - membre parent

Marie Louise Demers - Directrice de l'école

Nicolas Poirier – représentant des enseignants

Mélanie Crespin - membre parent

Patrice Brousseau – représentant des enseignants

Assiste également à la séance :

Nathalie Desjardins – éducatrice au service de garde (en visioconférence, pour la présentation des journées pédagogiques)

Jennifer Taillefond – public et ancien membre du CÉ.

1 Ouverture de l'assemblée

La séance débute à 18h. Le quorum est constaté après l'énumération des présences. Un gardien du temps est désigné : Nicolas Poirier, la prise de note est assurée via l'ordinateur qui transcrit la rencontre (Application Teams du compte du CÉ), sous la supervision de la présidence.

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec un ajout: annonce de la nouvelle direction.

Décision : Ordre du jour adopté avec ajout. [2026-06-08_CE-01]



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

3 Approbation des procès-verbaux des dernières séances

Le procès-verbal du 11 mai 2026 est soumis à l'approbation. Les corrections suivantes sont demandées :

- Point 5.4 (sorties du service de garde) : préciser que les sorties mentionnées avaient déjà été approuvées et relèvent de l'école ;
- Point 6.1 (consultation parascolaire) : retirer la mention « en maternelle » associée au commentaire négatif sur les activités scientifiques, ainsi que la mention de l'activité de batterie ;
- Point 7 (partenariat École à moi) : le pourcentage reversé à l'OPP est de 15 % et non de 10 % (à vérifier) ;
- Point 7 (spectacle de fin d'année) : le pique-nique des familles se tiendra dans le parc, et non dans la cour ;
- Point 9 (sorties à venir) : la sortie à La Ronde concerne le 3e cycle.

Décision : Le procès-verbal de la séance du 11 mai 2026 est approuvé avec les corrections ci-dessus. [2026-06-08_CE-02].

4 Période réservée au public

Aucune intervention du public n'est inscrite à cette séance.

5 Point service de garde

5.1 Activités des journées pédagogiques 2026-2027

Nathalie Desjardins présente, en visioconférence, la planification des activités prévues lors des journées pédagogiques 2026-2027, élaborée avec l'aide d'Annie Beaupré :

- 4 septembre : tombola avec jeux gonflables (à l'école) ;
- 5 octobre : Centre des sciences de Montréal (Vieux-Port), déplacement en autobus de la ville ;
- Journée « héros intergalactiques » / parcours 3D (jeux gonflables sportifs animés) : formule en alternance entre les deux bâtiments, reprise le 2 décembre en inversant les groupes ;
- 19 novembre : Catomic (jeux organisés par des animateurs, à l'école) ;
- 4 janvier : sortie au Funtropolis (Saint-Hubert) ;
- 27 janvier : glissades à Saint-Jean-de-Matha (autobus scolaire) ;
- 16 février : Taco Tactic (parcours en voiturettes dans le gymnase) ;
- 8 mars : Magazoo (animation reptiles, à l'école) ;
- 13 avril : Science en folie à l'école (petits) ; sortie au Taz pour les grands ;
- 23 avril : « Tout ce qui roule » (parc et cour d'école, petits et grands ensemble) ;
- 13 et 14 mai : thème camping à l'école (tentes) ; seconde journée à confirmer (possiblement Taco Tactic, formule labyrinthe) ;



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

- 11 juin : journée plein air au Ranch Massawippi (hébertisme, animaux de la ferme, spectacle d'équitation), en autobus scolaire.

Commentaires et questions des membres :

- Les coûts cumulés des activités peuvent devenir importants pour les familles ; il est rappelé que les enfants peuvent toujours rester au service de garde sans participer à l'activité qui nécessite un extra ;
- Demande d'espacer les activités de même nature rapprochées au calendrier (ex. : déplacer Science en folie ou TAZ pour éviter deux activités très physiques à une dizaine de jours d'intervalle) — vérification des disponibilités à faire ;
- Souhait d'une offre plus variée incluant des activités culturelles, artistiques ou scientifiques (suggestions : Écomuseum, Cosmodôme, Planétarium, ateliers de théâtre) en complément des activités sportives ;
- Questionnement éthique soulevé sur l'activité Magazoo (animaux captifs) ; le service de garde note le commentaire. Il est rappelé que l'activité animaux de la ferme à la cabane à sucre a été retirée pour des raisons de gestion et de bien-être animal ;
- Le service de garde explique privilégier des activités complémentaires à celles vécues en classe et difficiles à reproduire en famille.

Le service de garde intégrera les commentaires reçus et soumettra la planification ajustée pour approbation via courriel aux membres du CÉ.

Décision : La planification des journées pédagogiques 2026-2027 sera soumise à l'approbation des membres par courriel d'ici la fin de l'année scolaire, après ajustements par le service de garde.
[2026-06-08_CE-03]

5.2 Information – départ à la retraite de la responsable du service de garde

Marie-Claude Bérubé, responsable du service de garde, prendra sa retraite au début septembre. Le poste sera affiché selon le processus du CSSDM ; advenant qu'il ne soit pas comblé à l'affichage, une candidature interne pourrait être considérée.

6 Points de la direction

6.1 Annonce de la nouvelle direction d'établissement (point ajouté)

La directrice annonce la nomination de Christian Simoneau, actuellement directeur de l'école Sainte-Bibiane (Rosemont), à la direction de l'école Jean-Paul-Riopelle à compter du 1er juillet 2026. M. Simoneau possède plusieurs années d'expérience à la direction d'établissement. Une lettre d'annonce sera transmise aux parents. Les présentations à l'équipe-école se feront lors des journées pédagogiques de fin d'année, selon sa disponibilité. Le poste d'adjoint-e à la direction sera également affiché et comblé (congé de maternité d'Audrey Bellerose-Battaglini).

6.2 Budget

La directrice présente le budget pro forma 2026-2027 (grandes lignes, certaines enveloppes n'étant pas encore ventilées vers les écoles) :

- L'école maintiendra en 2026-2027 le même panier de services qu'en 2025-2026 : TES, orthopédagogie, soutien linguistique, orthophonie et psychoéducation. Les postes d'orthopédagogie et de soutien linguistique sont déjà comblés pour la rentrée ;
- Des ponctions ciblées dans différentes enveloppes budgétaires permettent de compléter les postes ; il s'agit toutefois de la dernière année où ce niveau de service pourra être maintenu à l'identique ;
- Prévision de clientèle légèrement à la baisse (contexte migratoire et coût des logements) ; le nombre de classes d'accueil demeure inchangé et aucune classe combinée n'est prévue ;
- Budget de l'année en cours : l'école devrait terminer près de l'équilibre. Le déficit anticipé (absences prolongées aux postes de concierges, temps supplémentaire au secrétariat) devrait être épongé par le surplus du service de garde (~30 000 \$) ;
- Une validation est en cours concernant d'éventuels trop-perçus aux effets scolaires pouvant expliquer des soldes impayés au service de garde ;
- Mouvements de personnel annoncés : départ de Louis-Charles (TES) vers l'École des métiers de la construction ; départ de M. Jasmin (maternelle) vers Saint-Pierre-Claver ; arrivée de Cerise, nouvelle enseignante de maternelle.

Le budget pro forma est signé séance tenante par la présidence et la direction.

6.3 Calendrier scolaire (date de l'AG)

À la suite du questionnement soulevé par le CÉ à la séance du 23 mars (assemblée générale placée un jeudi précédant une journée pédagogique et une longue fin de semaine), la direction a consulté l'équipe enseignante via le CPEPE. Les enseignants ont choisi de maintenir la date, estimant que l'enjeu de participation à l'AGA n'est pas lié au calendrier (la participation aux rencontres en classe demeure très bonne). Point d'information ; le taux de participation sera observé.

6.4 Suivi sur le projet éducatif

Rappel de l'objectif : 85 % des élèves avec un résultat supérieur à 70 % en écriture d'ici 2027. Données présentées : 80 % en 2022 (référence), 77,8 % en 2023, 74,9 % en 2024, 80 % à la fin 2024-2025, et 78 % à la 2e étape de 2025-2026. Les résultats de fin d'année seront connus après l'émission des bulletins (26 juin) et intégrés au bilan.

Actions menées : deux demi-journées de formation des enseignants sur les dispositifs d'écriture ; accompagnement des spécialistes par une conseillère pédagogique pour faire écrire les élèves dans toutes les disciplines ; deux actions communes de la 1re à la 6e année (code de correction et ateliers d'écriture). L'évaluation des actions par les équipes-cycles fait ressortir : le code de correction est jugé lourd mais efficace lorsqu'il est segmenté et travaillé en équipe ; les ateliers d'écriture font l'unanimité quant à la



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

motivation et à l'engagement des élèves. Les deux actions sont reconduites en 2026-2027, dernière année du projet éducatif actuel. À noter : les classes d'accueil sont désormais pleinement intégrées aux objectifs et rencontres de collaboration du projet éducatif.

6.5 Évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence et actualisation 2026-2027

L'adjointe à la direction présente l'évaluation annuelle, réalisée avec le comité (éducateurs, enseignantes, service de garde) et enrichie d'une consultation de toute l'équipe du service de garde :

- Enjeu prioritaire (bousculades et violence dans la cour) : cible partiellement atteinte, avec une diminution notable des gestes graves. L'encadrement du soccer (règlement spécifique, matchs par groupe-classe chez les petits) a porté fruit et sera maintenu ;
- Violences à caractère sexuel et à caractère ethnique : situations isolées ; la sensibilisation se poursuit. Tout le personnel de l'école a suivi une formation obligatoire sur la violence et l'intimidation ;
- Plateforme Moozoom (vivre-ensemble) : bien utilisée chez les plus jeunes, peu au 3e cycle et au service de garde ;
- Plateforme de déclaration EVIO : hausse du nombre de déclarations attribuable à une meilleure utilisation de l'outil (interventions mieux documentées), et non à une hausse des événements ;
- Boîte de dénonciation au bâtiment Jean-Paul-Riopelle : non déployée ; l'accent sera mis sur la boîte existante et une tournée des classes par la TES en 2026-2027 ;
- Participation à la communauté du Grand Plateau (projet pilote CSSDM) : cinq ateliers d'habiletés sociales et d'estime de soi animés par une psychoéducatrice dans les deux classes de 2e année ;
- Correction au plan : le mandat de l'OPP est d'organiser des activités rassembleuses et non des activités spécifiquement dédiées à la lutte contre la violence ;
- Fonctionnement du comité : 4 rencontres tenues ; 6 rencontres fixées au calendrier sont proposées pour 2026-2027.

Décision : L'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2025-2026 et son actualisation pour 2026-2027 sont adoptées. [2026-06-08_CE-06]

6.6 Approbation du code de vie

À la suite d'une situation survenue au printemps et d'une réflexion d'équipe accompagnée d'une conseillère pédagogique, la section du code vestimentaire mentionnant que les sous-vêtements ne doivent pas être visibles est retirée, ce critère s'étant révélé inéquitable dans son application. Le libellé retenu, adopté à l'unanimité par l'équipe enseignante, est le suivant : « Je porte des vêtements appropriés aux saisons et qui me permettent de réaliser toutes mes activités. J'ai une tenue confortable et convenable pour venir à l'école. Mes vêtements sont sans message violent, raciste, sexiste ou vulgaire. » Les situations particulières feront l'objet d'interventions ponctuelles, ciblées et éducatives auprès des élèves concernés. Les autres sections du code de vie demeurent inchangées.

Décision : Le code de vie 2026-2027 est approuvé. [2026-06-08_CE-07]

6.7 Approbation de transferts de fonds

Fête des finissant-es (19 juin 2026). La fête se tiendra en journée afin que les élèves des classes d'accueil et les finissant-es de 6e année intégrant directement le secondaire puissent y participer (danse, remise symbolique de diplômes en présence des parents) ; la traditionnelle fête de soirée organisée par les parents aura lieu au gymnase. Les albums des finissant-es (~1 275 \$) ont été engagés par l'école sans que ces frais aient été annoncés aux parents en début d'année ; la direction ne souhaite pas ajouter de frais de dernière minute aux familles, qui assument déjà 25 \$ pour la sortie à La Ronde. La direction sollicite une contribution du CÉ pour les albums et les frais de la fête (décorations, gâteau).

Après discussion, les membres conviennent de maintenir la contribution historique du CÉ et soulignent que, à l'avenir, ces frais devront être annoncés aux parents dès le début de l'année (listes d'effets scolaires) et/ou financés par des levées de fonds menées par les élèves.

Décision : Le CÉ autorise une contribution de 500 \$ du fonds à destination spéciale (fonds 4) pour la fête des finissant-es ; le solde des dépenses (albums) est assumé par le budget de l'école. [2026-06-08_CE-08]

Spectacle de fin d'année (17 juin 2026). L'école a payé la prestation (1 264,73 \$, taxes incluses) à même son fonds de fonctionnement. La campagne de financement menée par l'OPP sur la Fabrique à projets a permis d'amasser 1 100 \$ à ce jour ; une relance sera effectuée deux jours avant le spectacle. Les sommes récoltées étant versées au fonds 4, un transfert vers le fonds de fonctionnement est requis pour rembourser l'école.

Décision : Le CÉ autorise le transfert du fonds 4 vers le fonds de fonctionnement de l'école d'un montant de 1 264,73 \$ pour le remboursement du spectacle de fin d'année. [2026-06-08_CE-09]

Note : la résolution de l'automne autorisant l'achat de matériel pour l'entretien des structures « chiens » (500 \$) n'a pas été utilisée cette année, les réparations et la peinture ayant été couvertes par les sommes de l'année précédente. La demande pourra être renouvelée en 2026-2027 au besoin.

7 Points du CÉ

7.1 Activités parascolaires – choix des activités 2026-2027

Les membres sont consultés sur les choix d'activités à offrir pour 2026-2027 :

- **Grands (bâtiment Jean-Paul-Riopelle), lundi :** le théâtre (avec Adèle) est retenu plutôt que la poterie, en complément des activités déjà réservées (cuisine avec Charlie, taekwondo avec Roger) ;
- **Grands, mardi :** le dessin (avec Olivier) est retenu plutôt que la peinture/mini graffiti fluo, en complément de Donjons et dragons (avec Hubert) ;
- **Grands, jeudi :** couture (réservée, sans choix à faire) ;



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

- **Petits, sur l'heure du dîner (12 h 30 à 13 h) :** la danse (avec Adèle) est retenue plutôt que la gymnastique ;
- **Petits, en fin de journée :** poterie (mardi, avec Adèle) et chorale (avec Charlie). Les cours en fin de journée passent à 1 h 30 (plus longs et plus chers), notamment pour faciliter les transitions avec le service de garde.

Les choix retenus seront transmis à l'organisatrice. Il est suggéré d'informer les parents des options plus tôt dans l'année. La recommandation de l'an dernier (bloc unique plus long à Saint-Louis-de-Gonzague) demeure. Ces décisions seront transmises pour approbation à la prochaine direction.

7.2 Rapport annuel du CÉ

La présidence a transmis aux membres un projet de rapport annuel couvrant l'année jusqu'à la séance précédente, construit selon le gabarit ministériel. Une correction est déjà relevée (mandat de Mayssa Kasbi : 2 ans). Les membres sont invités à transmettre leurs commentaires par courriel. Les décisions de la présente séance, le bilan financier final de l'OPP et les résultats de fin d'année du projet éducatif (bulletins du 26 juin) y seront intégrés. Le rapport doit être transmis au CSSDM au plus tard le 30 juin 2026.

8 Point OPP

8.1 Approbation du budget de la fête de fin d'année

Voir le point 6.7 b) : le financement du spectacle (1 264,73 \$) est couvert par la campagne Fabrique à projets (1 100 \$ amassés à ce jour, relance prévue) et le transfert de fonds autorisé par la résolution [2026-06-08_CE-09]. Il est noté que la plateforme exige d'offrir des contreparties aux donateurs ; une photo et une vidéo du spectacle ont été retenues à cette fin.

8.2 Projets 2026-2027

Deux projets sont déposés pour l'an prochain, avec les mêmes budgets que cette année :

- Fête d'Halloween, le 30 octobre 2026 (budget de 200 \$) ;
- Soirée cinéma, le 19 février 2027 (budget de 200 \$).

Le cross-country (début octobre, date à fixer par l'enseignant d'éducation physique) est signalé ; l'OPP y participe en soutien, sans budget à approuver.

Décision : La tenue des activités de l'OPP 2026-2027 (fête d'Halloween et soirée cinéma) et leurs budgets sont approuvés. [2026-06-08_CE-10]

8.3 Bilan financier OPP

Bénéfices d'environ 1 700 \$ à ce jour pour l'année 2025-2026. Avec les ventes prévues à la fête de fin d'année, le bilan devrait atteindre 2 100 à 2 200 \$, auxquels s'ajoutent les 1 100 \$ de la campagne Fabrique à projets dédiée au spectacle. Le bilan final sera transmis pour intégration au rapport annuel du CÉ.



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
2430, Terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871

Discussion : l'OPP souhaiterait l'installation de tableaux d'affichage extérieurs (partagés avec les bénévoles de la bibliothèque) pour ses communications ; le coût est élevé et l'installation devra tenir compte des travaux de façade à venir. À explorer en 2026-2027. Il est également noté que les travaux de réaménagement de la zone des escaliers (Saint-Louis-de-Gonzague) se dérouleront du 29 juin à la mi-août.

9 Approbation des sorties scolaires

Les sorties suivantes sont soumises à l'approbation :

- 22 juin 2026 : visite de l'Écomuseum pour la classe 202 et les classes d'accueil (1er cycle et, à confirmer, 2e cycle), en autobus scolaire, financée par la mesure « sorties en milieu culturel » — sans frais pour les parents ;
- Sortie complémentaire avec déplacement en autobus de la STM (groupe à préciser).

Discussion : les membres soulèvent l'équilibre des sorties entre les classes (budget d'environ 20 \$ par élève réparti équitablement, mais utilisation à la discrétion des enseignants) et rappellent l'importance d'informer systématiquement les parents des sorties, même lorsque celles-ci ne requièrent pas d'autorisation (cas signalé d'une sortie de 3e année non communiquée). La direction réitérera la consigne à l'équipe enseignante.

Décision : Les sorties sont approuvées. [2026-06-08_CE-11]

10 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20 h 30. Il s'agissait de la dernière séance ordinaire de l'année 2025-2026.

SIGNATURES

Présidence du conseil d'établissement

Direction de l'établissement



Bâtiment Jean-Paul-Riopelle
 2430, Terrasse Mercure
 Montréal (Québec) H2H 1P2
 Téléphone : 514 596-5880
jean-paul-riopelle@cssdm.gouv.qc.ca
jean-paul-riopelle.cssdm.gouv.qc.ca

Bâtiment Saint-Louis-de-Gonzague
 2175, rue Rachel Est
 Montréal (Québec) H2H 1R3
 Téléphone : 514 596-5871

Annexe : Tableau récapitulatif des décisions et actions

No. de décision	Objet	Décision / Résolution
[2026-06-08_CE-01]	<i>Adoption de l'ordre du jour</i>	<i>Ordre du jour adopté (ajout : annonce de la nouvelle direction).</i>
[2026-06-08_CE-02]	<i>Approbation PV (11 mai 2026)</i>	<i>PV approuvé avec corrections.</i>
[2026-06-08_CE-03]	<i>Journées pédagogiques SDG 2026-2027</i>	<i>Planification présentée ; approbation par courriel d'ici la fin de l'année après ajustements.</i>
[2026-06-08_CE-04]	<i>Budget pro forma 2026-2027</i>	<i>Adopté et signé.</i>
[2026-06-08_CE-05]	<i>Effets scolaires et cahiers d'exercices 2026-2027</i>	<i>Listes et contributions financières approuvées.</i>
[2026-06-08_CE-06]	<i>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence</i>	<i>Évaluation 2025-2026 et actualisation 2026-2027 adoptées.</i>
[2026-06-08_CE-07]	<i>Code de vie 2026-2027</i>	<i>Approuvé (modification du code vestimentaire).</i>
[2026-06-08_CE-08]	<i>Fête des finissant-es</i>	<i>Contribution de 500 \$ du fonds 4 ; solde assumé par l'école.</i>
[2026-06-08_CE-09]	<i>Spectacle de fin d'année – transfert de fonds</i>	<i>Transfert de 1 264,73 \$ du fonds 4 vers le fonds de fonctionnement.</i>
[2026-06-08_CE-10]	<i>Projets OPP 2026-2027</i>	<i>Fête d'Halloween (30 oct., 200 \$) et soirée cinéma (19 fév., 200 \$) approuvées.</i>
[2026-06-08_CE-11]	<i>Sorties scolaires</i>	<i>Sorties approuvées (Écomuseum 22 juin, etc.).</i>